



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Opérateur-technicien à l'environnement

Titre du poste : Opérateur-technicien à l'environnement

Service : Environnement

Domaine d'emploi : Environnement

Statut : Personne salariée régulière à temps plein

Nombre de poste : 1

Numéro de concours : J0525-0222

Date d'affichage : Le 12 mai 2025

Date de fin d'affichage : Le 25 mai 2025

Nature du travail :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne rigoureuse pour occuper le poste d'opérateur-technicien à l'environnement à titre de personne salariée régulière à temps plein au Service de l'environnement.

Relevant du contremaître, l'opérateur-technicien à l'environnement est affecté à l'exploitation des différentes installations en eau potable et en eaux usées de la Ville de Mirabel. Il doit également s'acquitter de certaines tâches reliées à l'instrumentation, au contrôle de la qualité de l'eau et de toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en assainissement de l'eau ou dans une discipline connexe au traitement de l'eau tel qu'établi par le Règlement sur la qualité de l'eau potable;
- Posséder un minimum d'une année d'expérience pertinente dans le domaine de l'eau;
- Expérience pertinente en instrumentation et contrôle de procédés en traitement de l'eau;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- Posséder les certificats de qualification en traitement de l'eau de surface ou souterraine et réseau de distribution ainsi qu'en traitement des eaux usées par station mécanisée délivrés par Emploi Québec (atouts);
- Attestation pour le cours de formation initiale en espaces clos (atout);
- Être disponible pour travailler de fin de semaine selon un calendrier de rotation;
- Aptitude à travailler en équipe;
- Sens élevé des responsabilités.

Horaire de travail :

La semaine normale de travail des personnes salariées opérateurs-techniciens à l'environnement est de quarante (40) heures par semaine en moyenne, du dimanche au samedi inclusivement, selon l'horaire en rotation prévu.

Du lundi au vendredi, l'horaire est de 8h à 16h incluant une période d'arrêt de travail rémunérée de trente (30) minutes.

Pour la période allant de la 3e semaine complète du mois d'avril au vendredi précédant la première semaine complète du mois de novembre, l'horaire de travail sera le suivant :

- lundi et mardi : 7h30 à 16h30, avec une demi-heure (1/2) pour le dîner;
- mercredi et jeudi : 7h30 à 16h15, avec une demi-heure (1/2) pour le dîner;
- vendredi : 7h30 à 12h.

L'horaire est conçu de telle manière que chaque personne salariée travaille à tour de rôle la fin de semaine en tenant compte que les jours fériés soient travaillés à tour de rôle par les personnes salariées. (1 fin de semaine de travail sur 5)

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Plus spécifiquement, vous bénéficierez :

- d'un milieu dynamique et d'une ambiance de travail formidable;
- d'un horaire de base de quarante heures par semaine;
- d'un programme d'aide aux employés et à leur famille;
- d'un régime d'assurance collective;
- d'un régime de retraite à prestation déterminée avec une contribution de l'employeur;
- de plusieurs congés fériés;
- de banques de congés mobiles, malades et de vacances.

Le taux horaire de l'échelon 1 à 43,52\$ et échelon 7 à 52,09\$.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZltQRBxYDVB7Z3cuJS5ALiReNldVEE9OeWMraVUqdFdMII95CHktUTZuXklfdxYHakMYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0525-0222&BRID=EX411824&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d’affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l’écran. Toutes les demandes d’emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d’une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l’équité et l’inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n’hésitez pas à nous faire part d’arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l’unique but d’en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu’avec les candidats retenus en entrevue.